

- (e) Le progrès économique et la préservation de l'environnement naturel sont des objectifs nécessaires et qui se renforcent mutuellement. Une protection efficace de l'environnement est un élément central de nos politiques nationale et internationale.

### I. Croissance et emploi

5. Afin de maintenir une croissance non-inflationniste et d'améliorer l'emploi, nous sommes convenus de :

- consolider et développer les progrès réalisés en matière de réduction de l'inflation,
- suivre une discipline monétaire et budgétaire prudente, et si nécessaire renforcée, en vue de parvenir à des prix stables, à une baisse des taux d'intérêt et à une augmentation des investissements productifs. Chacun de nos pays exercera un contrôle strict sur les dépenses publiques afin de réduire les déficits budgétaires lorsqu'ils sont excessifs et, si besoin est, la part des dépenses publiques dans le PNB,
- nous employer à supprimer les obstacles à la croissance et encourager l'initiative et l'esprit d'entreprise de manière à libérer les énergies créatrices de nos peuples tout en maintenant des politiques sociales appropriées pour les plus défavorisés,